

2013 07 28 La prévention des risques et nuisances portés par le projet Europacity

Afin de prévenir les risques et les nuisances portés par le projet Europacity, il faut commencer par les identifier.

Pour cela, le plus simple est de commenter la conclusion de l'avis sur la révision du SDRIF de l'Association de Défense de la Forêt d'Ecouen et d'Education à la Nature :

*« Plus globalement et pour l'Education à la Nature, l'ADFEEN rappelle que le SDRIF devrait avoir pour principal objectif de conserver le patrimoine des sols « épiderme fragile de la planète Terre », ressource non renouvelable à l'échelle de l'Humanité, consommée à très grande vitesse en Ile-de-France, ce qui provoque un effondrement de la biodiversité, une perte de puits à carbone, un accroissement des émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre, une réduction des capacités de diluer et d'absorber les microparticules, les oxydes d'azote, l'ozone, une perturbation croissante de l'approvisionnement des nappes phréatiques ainsi que des pollutions nouvelles et une moindre résistance au changement climatique ainsi qu'une moindre capacité de résilience à ses effets destructeurs prévisibles pour la santé et l'alimentation. »*

### **1° L'artificialisation des sols vivants**

Le projet d'Europacity requiert l'artificialisation de la partie sud du Triangle de Gonesse avec la création de voies et de réseaux (eau, égouts, gaz, électricité, télécommunications, déchets), des transports en commun et, plus spécialement, il exige la construction d'une gare sans d'ailleurs proposer quelque contribution directe que ce soit à ces coûts collectifs qui serviront à un projet privé porté par un groupe qui exfiltre ses profits hors de France. Il faudrait d'ailleurs exiger du groupe dont Immochan est un élément qu'il localise en France les revenus de ses activités en France puisqu'il demande à la collectivité des investissements qu'il n'entend pas financer directement : cela peut se faire de gré à gré mais aussi d'une façon plus brutale, légale, si toutefois la classe politique souhaitait sortir de sa dépendance de fait au bon vouloir des grands distributeurs, à commencer par leur poids publicitaire qui écrase et bâillonne de fait les médias.

Laissons pour l'instant de côté ce point de droit, qui mérite d'être posé puisque c'est le patrimoine de sol vivant et productif qui est menacé, de même que nous verrons après l'identification des risques et des nuisances entraînés par l'artificialisation des terres agricoles s'il y a des contreparties réelles à en attendre pour les riverains et pour l'activité économique locale.

Voyons pour l'instant quelles sont **les fonctions écosystémiques majeures remplies par le Triangle de Gonesse qui rendent service aux habitants et aux activités riveraines ?**

## **2° Qualité de l'air**

Actuellement, les terres végétalisées du Triangle de Gonesse jouent un rôle majeur pour diluer les microparticules, les oxydes d'azote et l'ozone émis par les grands axes de fort trafic qui l'enserment (A1, A3, Francilienne), par les services au sol des aéroports de Roissy CDG (au nord) et Le Bourget (au sud) fournis par des motorisations Diesel, par les activités logistiques ravitaillant le nord de Paris (Paris Nord).

Les cartes de la qualité de l'air montrent bien l'effet de dilution à mesure de l'éloignement des sources de pollution que sont ces axes et ces pôles d'activités fortement émetteurs de MP, NOx et O3. Les seuils définis par l'OMS sont chroniquement dépassés sur les zones émettrices riveraines et l'on doit à la circulation de l'air et à la dilution offerte par le Triangle de Gonesse de limiter le dépassement chronique des seuils et de permettre la poursuite des activités locales.

**L'urbanisation du Triangle de Gonesse supprimera cette fonction épuratrice de l'air respirable** et piègera les microparticules, les oxydes d'azote, l'ozone de basse couche ce qui entrainera des pics de pollution affectant les populations riveraines comme celles qui travaillent sur place.

De ce point de vue, la maquette d'Europacity qui présente des champs sur des plans inclinés de béton et des promenades à l'air libre dans des jardins suspendus commet 3 bévues majeures, soit par ignorance, soit par appât du gain :

- ce qui fait la richesse agricole des terres du Triangle de Gonesse n'est pas uniquement l'épaisseur du loess mais encore le substrat calcaire servant d'amortisseur hydrique (pas besoin d'arroser) ; mettre de la terre (entre temps morte d'avoir été stockée en merlons) sur du béton va produire de nouvelles pollutions de l'air pour y parvenir et l'entretenir sans fournir les dilutions supplémentaires requises pour éviter les pics de pollution.
- La planéité du Triangle de Gonesse est un atout pour les cultures et pour le maintien du sol, charger de la terre sur des pentes de béton entrainera le fluage par gravité et l'érosion par les précipitations. Ou bien il faut installer des moyens permanents de remonter la terre et ses végétaux ou bien il faut des cultures en terrasse peu propices à l'emploi des tracteurs montrés sur la maquette. Dans les 2 cas les émissions de pollutions excèderont tout gain escompté en qualité de l'air.

- Quel intérêt de venir se promener en plein air pour y respirer un air très pollué, à moins de compter sur la vente ou la location de masques ou de respirateurs ?

**Le projet Europacity, avec l'environnement qu'il requiert, provoquera des pics de pollution** qui affecteront non seulement l'activité lucrative imaginée mais toutes les activités et les populations de la zone riveraine. C'est le premier « point aveugle » du projet et celui qui montre la faiblesse de l'étude d'impact : toute vie et toute activité à proximité en pâtiront.

### **3° Prévention des pics de chaleur**

**Actuellement, en été et par forte insolation, les terres cultivées et végétalisées du Triangle de Gonesse tempèrent les pics de chaleur** par la combinaison des trois effets qu'il est possible de mesurer sur place mais que l'étude d'impact a omise. C'est le deuxième « point aveugle » :

- les cultures renvoient plus de rayonnement que le sol ou les toits artificiels, c'est l'effet albedo ; et nous avons vu qu'il était illusoire d'imaginer les surélever sur des pentes de béton.
- Les plantes et le sol « respirent » et transpirent, réaction endothermique qui limite l'élévation brutale de température, c'est « l'évapotranspiration ». Cette fonction est essentielle pour limiter la mortalité des plus fragiles en cas de canicule et l'on voit bien l'effet des forêts et des zones végétalisées pour diminuer ou supprimer la surmortalité de canicule sur les cartes de l'été 2003.
- Autour du Triangle de Gonesse les grandes zones de sols artificiels et de constructions chauffent beaucoup plus et créent des ascendances, mais les vents thermiques qui apportent au ras du sol un air plus frais (plus dense) depuis le Triangle de Gonesse, surtout la nuit, rafraichissent un peu. Il suffit d'avoir été sur le tarmac de l'aéroport CDG en plein soleil pour comprendre le phénomène : toute menue brise devient salvatrice !

**Il est impossible de compenser par des moyens artificiels ce service écosystémique de prévention des pics de chaleur.** Si cela était possible, il faudrait que le projet Europacity prévoie de le financer. Comme cela est aujourd'hui impossible, **ce risque majeur apporté par le projet Europacity doit faire renoncer à le réaliser.**

### **4° Rétention et absorption des pluies, prévention des inondations**

**La couverture végétale, le sol et le substrat calcaire contribuent à retenir puis à faire percoler l'eau de pluie vers la nappe, laquelle, à son tour, prévient la sécheresse par la capillarité du calcaire.** Les études existent pour expliquer ce « miracle » de la Plaine de France, à l'origine de l'urbanisation qui

la fait disparaître aujourd'hui sous le béton et l'asphalte : les surplus agricoles se concrétisent en constructions de pierre, à commencer par les églises et les grandes demeures, et les voies pour ravitailler la ville, etc.

En cas de pluie violente, le Triangle de Gonesse limite les excès entraînés vers les villes riveraines. Aujourd'hui les inondations qui sévissent dans l'agglomération de Val de France sont directement corrélées à l'extension de l'artificialisation des sols. Même ADP essaie de maintenir des sols naturels pour ne pas avoir à retenir et à traiter des masses d'eau encore plus considérables. **Il ne faudrait pas seulement que le projet Europacity finance le moyen de traiter ses eaux pluviales, il faudrait aussi qu'il finance leur retour en qualité certifiée vers la nappe et qu'il donne en dépôt la garantie de couvrir le risque inondation supplémentaire pour le cas où l'estimation initiale des moyens de prévention aurait été insuffisante, comme c'est actuellement le cas.**

#### **CONCLUSION :**

**les risques majeurs de destruction ou d'altération des fonctions écosystémiques du Triangle de Gonesse portés par le projet Europacity, les destructions des sols vivants et végétalisés qu'il requiert et celles qu'il entrainera par accréation (inévitables et d'ailleurs souhaitées par beaucoup de « décideurs » locaux), ne sont pas pris en compte dans l'étude d'impact alors qu'elles devraient soit disqualifier le projet, soit permettre d'exiger de leur promoteur d'importants dépôts de garantie (à actualiser) pour permettre le retour à la situation ante (actuelle)**

L'argument qui consisterait à reconnaître ces risques et ces nuisances, pour l'instant ignorés par l'étude d'impact, mais à les proportionner aux seuls 100 hectares concernés par Europacity et ses accès est invalide puisque les inévitables accréations, celles qui sont espérées par les acteurs politiques favorables à Europacity, conduiront à urbaniser tout l'espace entre l'agglomération parisienne et l'aéroport de Roissy CDG, ce que le projet « Europacity » appelle le « corridor aéroportuaire entre Le Bourget et Roissy CDG, ainsi que décrit par Hubstart, Aéropolis, etc.